

COMpte RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ORDINAIRE  
DU LYCEE LA CONDAMINE  
Séance du 16 juin 2015

## **MEMBRES PRESENTS**

<b><u>MEMBRES DE DROIT</u></b> Thierry GRECO, proviseur Sylvia de LARREA, directrice équatorienne Maxime CHANLIAU, directeur des services financiers Matthieu MINJARAD, proviseur adjoint Christophe MÉLON, directeur du primaire	<b><u>MEMBRE DE DROIT (sans vote)</u></b> Michel LAFORGE, conseiller consulaire
<b><u>ABSENTS EXCUSÉS</u></b> Rocío BERMEO, parent d'élève Natalia ESPINOZA, élève TL Alicia de HIDALGO, parent d'élève Fabien MOURY, premier conseiller, conseiller de coopération et d'action culturelle Luis David POZO, élève TES Raúl RICAURTE, enseignant Représentant du Ministère de l'Éducation Equatorien Verónica SUÁREZ, parent d'élève	<b><u>MEMBRES ÉLUS</u></b> Emmanuel BOURDIAU, enseignant Céline CANCEL, enseignant Anne COUTTEEL, parent d'élève Nicolas MOUSSEAU, parent d'élève Isabelle POMARANIEC, parent d'élève Fátima PONCE, administration Frédéric RABÉRIN, enseignant Lenin VILLAGOMEZ, enseignant Jenny ZAPATA, enseignant Viviana ZEA, administration
<b><u>MEMBRES DE DROIT (sans vote)</u></b> Florence BAILLON, conseillère consulaire Tannya BRICARD, conseillère consulaire	

Présence de 15 votants : Quorum atteint.

1. **Adoption de l'ordre du jour à l'unanimité.**
2. **Approbation du compte-rendu du CE extraordinaire du 26/05/2015.**  
Approuvé à l'unanimité.
3. **Structures 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés 2015-2016 :**

**1er degré :** une classe de plus de CE2 et de CM1, pour un total d'élèves de 915 environ, soit 38 classes. Les locaux de la maternelle seront reconstruits cet été.

**2nd degré :** 22 classes sont prévues (contre 19 cette année) pour un total d'environ 510 élèves. Le taux d'encadrement sera de 23,2 élèves. Il est prévu de maintenir l'enseignement des langues par compétences. Mais se pose la question des modalités de rotation des élèves. Il est rappelé que l'objectif de l'AEFE est des élèves trilingues en fin de scolarité au lycée. En partenariat avec l'Alliance française, les élèves non français passeront le DELF. Par contre, il n'a

pas encore été trouvé de solution satisfaisante pour les certifications en Anglais et en Espagnol. M. le Proviseur adjoint précise les spécialités ouvertes l'an prochain au lycée puis présente le calendrier de rentrée.

**4. Mouvement des personnels :**

Plusieurs départs en retraite ou pour convenances personnelles ont été annoncés. L'équipe d'EPS accueillera 2 collègues titulaires en contrat local. La Vie scolaire sera restructurée.

**5. Règlement intérieur :**

M. le Proviseur propose la réunion d'une commission le 30 juin prochain pour permettre une mise à jour des textes actuels.

Proposition votée à l'unanimité.

**6. Voyages et projets :**

Présentation par les collègues des projets pédagogiques pour l'année 2015-2016 :

Projets Expédition Trans-Andine (1 classe de seconde), Echange Bogota/Quito (1 classe de Seconde), Inside Out (1 classe de Troisième). Il est précisé que chaque classe de Seconde bénéficiera d'un projet annuel fort.

L'administration rappelle qu'en cas de nuitée ou de coût pour les parents, les projets doivent être validés par le Conseil d'Etablissement puis par le Chef d'Etablissement puis par le COCAC. Il est aussi nécessaire d'obtenir les autorisations des autorités équatoriennes pour tout déplacement dans le pays.

**7. Nouvelle Convention AEFÉ-Fondation Lycée La Condamine :**

La signature de cette convention est sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la Fondation. M. le Directeur financier en présente les principaux points : les principaux domaines de compétence de chacun, le rappel de la Mission publique de l'AEFE, la présence prochaine de 2 membres du CA aux réunions du CE.

**8. Présentation de la Commission consultative pour les recrutements des personnels en contrat local :**

La création d'une Commission de recrutement des Contrats Locaux, à l'image des CCPL pour les professeurs résidents est annoncée pour la rentrée 2015. M. le Proviseur rappelle les trois catégories de personnels travaillant dans l'établissement, ainsi que les modalités de recrutement. Il rappelle aussi que le Président de la Fondation est le seul employeur des contrats locaux. La première réunion aura lieu le 22 juin prochain pour le recrutement des collègues de primaire. Les représentants du personnel enseignant demande qu'il soit particulièrement prêté attention aux listes des collègues remplaçants.

**9. Point annexe :**

Mme Silvia de Larrea, présente les modifications concernant le passage des épreuves du Bachillerato équatorien, mise en place dès la rentrée prochaine.

## **Réponses aux Questions diverses du Personnel enseignant titulaire :**

### **1) Bilan de l'année 2015 :**

- a) Pour améliorer le service de maintenance du parc informatique et des photocopieuses, M. le Directeur financier rappelle qu'il faut écrire par mail aux informaticiens pour toute demande.
- b) Pour améliorer le fonctionnement des Conseils de classe, M. le Proviseur précise que le pré-conseil est interdit. Il insiste ensuite sur le rôle du professeur principal pour faire le lien entre les enseignants.
- c) Face aux convocations d'élèves durant les heures de classe, M. le Proviseur adjoint rappelle qu'il est de droit pour un élève d'avoir un suivi psychologique dans le cadre scolaire et que les convocations par la Vie Scolaire se font si possible en dehors des cours, sauf urgence.

### **2) Préparation de la rentrée 2015 :**

- a) M. le proviseur adjoint s'engage à faire particulièrement attention à la répartition de salles de classe peu agréables pour la rentrée prochaine.
- b) Concernant tous les projets d'équipement informatique, M. le proviseur annonce une réunion de travail en novembre prochain pour permettre des investissements cohérents et réfléchis avec tous les responsables de la zone.
- c) M. le Directeur financier annonce qu'une véritable réflexion devra avoir lieu sur la question des transports individuels et collectifs, sur le problème du stationnement, puisque les travaux de construction de la plateforme gouvernementale sur les terrains voisins vont commencer d'ici peu.
- d) Concernent les documents à fournir ou compléter pour le personnel français arrivant, il est rappelé que le lycée n'a pas pour fonction de se substituer aux services du Consulat. Chaque collègue arrivant est invité à se rapprocher des services compétents pour son installation dans le pays.
- e) Face à la saturation des heures de cours pour les élèves du cycle terminal, il est rappelé que pour leur bien-être, il s'agit de limiter leur présence au lycée les samedis matin.
- f) Concernant le service de garderie ouvert aux enfants des collègues les après-midi, il est rappelé que les enfants peuvent venir avec leur repas froid dans un sac.

## **Réponses aux questions diverses des professeurs recrutés locaux :**

- 1) La demande de formaliser les formations qui existent au sein de l'établissement est approuvée (ex : Pronote, 1ers secours).
- 2) Il n'est pas possible de mettre une note de comportement sur les bulletins des élèves, conformément à la loi française. Par contre, il est rappelé que le rectorat équatorien peut inclure dans les dossiers des élèves en cas de besoin une note basée sur une moyenne des avis de la Vie Scolaire.
- 3) Il est rappelé qu'il existe déjà plusieurs commissions au sein de l'établissement qui permettent de travailler ensemble sur des thèmes concernant l'ensemble de la communauté éducative, notamment le CE.
- 4) Il est rappelé qu'il faut bien écrire à Jorge ou à Cristian pour toute demande de travaux.

- 5) Concernant les conditions d'entrée et de sortie des parents dans l'enceinte de l'établissement, l'administration précise que la sécurité de chacun s'améliore, sans pour autant passer à des mesures trop fermes.

#### **Réponses aux questions diverses du personnel administratif :**

- 1) La restructuration de la Vie Scolaire est présentée en détail, l'idée étant d'avoir un CPE responsable du Primaire et du Secondaire et un personnel bivalent, en lien avec le Directeur de l'école primaire et le Proviseur adjoint.
- 2) Il faut bien faire valider préalablement toute demande d'heure supplémentaire auprès de l'administration pour éviter toute difficulté par la suite.
- 3) Il est rappelé que la Commission de recrutement des Contrats locaux n'aura qu'un rôle consultatif.

#### **Réponses aux questions diverses des parents :**

- 1) Il est proposé par l'administration de discuter à nouveau de l'organisation de l'élection des représentants de parents en septembre prochain, avec comme objectif d'améliorer les taux de participation, de limiter les erreurs lors du vote, et d'améliorer la diffusion de l'information.
- 2) L'administration conteste l'expression de vols à répétition et précise que les enregistrements vidéo sont souvent visionnés pour résoudre tel ou tel cas de disparition d'objets.
- 3) Face à l'inquiétude des parents concernant la préparation aux épreuves d'Espagnol au baccalauréat français et au baccalauréat équatorien, l'administration précise que les résultats sont meilleurs que dans d'autres établissements de la zone, mais que pourtant il convient encore d'améliorer le travail en équipe et par compétence.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Greco, proviseur, lève la séance.

Le président du CE  
Thierry GRECO

La secrétaire de séance  
Céline CANCEL